

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

S M I C A

Immeuble Le Sérial
10 rue du Faubourg Lo Barri
12000 RODEZ

Séance : 8 avril 2025

Numéro : 5

Objet : Remboursement de frais
aux agents

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-cinq,
Le huit avril,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 13 mars 2025, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.

11 membres présents, 6 membres représentés, 10 membres absents.

Membres présents : Michel ARTUS, Roland AYGALENQ, Jean-Louis BESSIERE, André BORIES, Anne CALMELS, Florence CAYLA, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Jean-Michel REYNES, Anne-Claire SOLIER et Jean-François VIDAL.

Membres représentés : Valérie ABADIE-ROQUES, Bernadette BELIERES-AZEMAR, Jean-Louis CALVET, Anne-Marie CONSTANS, Colette FEYBESSE et Christine PRESNE.

Membres absents : Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Marielle FERAL, Jacques GARDE, Pierre GRIMAL, Paul MARTY (excusé), Jean-Pierre MASBOU, Yannick RECOULES, Thierry SERIN et Eric TRANNOIS.

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Monsieur le Président indique que Mme Mathilde CAUSSE a dû payer sur ses deniers personnels du matériel relatif à la communication (micro et trépieds) afin de suivre une formation sur le montage vidéo et se professionnaliser en la matière. La carte bancaire affectée à la régie n'a pas permis de procéder à l'opération financière (refus du site internet). Ainsi, il convient de lui rembourser 96.03€.

AUTORISE Monsieur le Président à procéder au remboursement des frais à hauteur de 96.03 euros à Mme Mathilde Causse et à signer tous les documents afférents ;

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président du SMICA

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL